

TLFi

Académie 9^e édition

Académie 8^e édition

Académie 4^e édition

BDLP Francophonie

BHVF attestations

DMF (1330 - 1500)

Entrez une forme

poulain

Chercher A A

[options d'affichage](#)

catégorie : toutes

POULAIN, subst. masc. POULAIN, substantif

A. – Petit du cheval dont l'âge ne dépasse généralement pas trois ans. *Beau, jeune poulain; poulain arabe; poulain en liberté. Les poulains hennissaient quand on passait, et galopaient, galopaient* (FLAUB., *M^{me} Bovary*, t. 2, 1857, p. 9):

Par la porte ouverte, on entend sur l'aire la cavalcade de la jument qui s'amuse avec son **poulain**; on voit le **poulain** qui joue à sauter contre le soleil et qui bondit tellement haut qu'après il est tout étonné et qu'il se renifle les jambes. GIONO, *Gd troupeau*, 1931, p. 225.

P. compar. ou p. métaph. J'étais gai et actif comme un jeune poulain (STENDHAL, *H. Brulard*, t. 1, 1836, p. 476). *Son œil plein d'expérience (de son expérience à lui) me surveille, et attend, attend que le poulain échappé revienne au râtelier* (LARBAUD, *Barnabooth*, 1913, p. 111). *Yves avançait en secouant la tête comme un poulain, sous la ruée des mouches plates* (MAURIAC, *Myst. Frontenac*, 1933, p. 119).

♦ *En partic.* Jeune cheval mâle. *Il m'amena toutes les pouliches et tous les poulains de ses domaines* (SAND, *Hist. vie*, t. 3, 1855, p. 281). *À partir de sa deuxième année [un cheval] c'est un poulain, ou une pouliche* (ZITRONE, *Courses*, 1962, p. 43).

♦ *Locutions*

[En parlant d'une jument] *Faire un/son poulain.* Mettre bas un poulain. *Il a chanté toute la journée parce que sa jument a fait un poulain* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, 1945, p. 157).

P. anal., arg., pop. Faire (le/un) poulain. „Tomber de cheval`` (FRANCE 1907). [En parlant de la monture] *Faire tomber son cavalier. – Si c'était un âne, Ragotte, vous monteriez dessus! – Oh! non, dit-elle, il aurait vite fait de faire poulain!* (RENARD, *Nos frères farouches*, 1910, p. 26).

♦ *P. méton.*

Peau de cet animal utilisée dans l'habillement. *Le poulain doré qui merveilleusement assoupli forme avec ses larges moirures de ravissants manteaux de sport* (Psyché, nov. 1925, p. 48 ds QUEM. DDL t. 16).

Pièce de monnaie en usage à Corinthe, dans l'Antiquité, et portant une représentation de Pégase. Voir *L'Hist. et ses méth.*, 1961, p. 330.

– *P. anal.*

SPORTS. „Jeune professionnel qui fait partie de l'écurie d'un manager`` (PETIOT 1982). [Le manager du boxeur allemand] (...) *considérerait attentivement son poulain. Il le tâta, passa doucement sa main sur les épaules meurtries* (MORAND, *Champions du monde*, 1930, p. 125).

Débutant considéré par rapport à celui qui le soutient. *Je fournissais mes deux Auvergnates en romans, leur faisant lire du Mauriac, du Maurois, du Montherlant, du Morand, les quatre « M », du Marcel Proust, les poulains de chez Grasset et de la N. R.F.* (CENDRARS, *Bourlinguer*, 1948, p. 390).

B. – [Désigne un élément inanimé]

1. *Synon. pop. de bubon chancrelleux* (d'apr. *Méd. Biol.* t. 3 1972) et de *bubon inguinal* (d'apr. LITTRÉ-ROBIN 1865 et NYSTEN 1824). *À ces symptômes se joignent souvent, par la suite, des chancres, des poireaux, un chapelet de boutons au front et sur les tempes, des poulains, des condylomes* (GEOFFROY, *Méd. prat.*, 1800, p. 535).

Rem. „Ceux qui en sont atteints marchent les jambes écartées comme les jeunes chevaux qui viennent de naître`` (LITTRÉ-ROBIN 1865).

2. Spécialement

a) MANUTENTION. *Poulain (de chargement).* „Assemblage de fortes pièces de bois en forme d'échelle, servant pour la descente des tonneaux dans les caves, pour le chargement et le déchargement des bateaux, des camions et voiture de roulage`` (JOSSIER 1881). [La] *gerbeuse* (...) *comporte une rampe en forme de poulain muni d'une crémaillère* (CHAMPLY, *Nouv. encyclop. prat.*, t. 4, 1927, p. 204).

Poulain mécanique. Engin de même type muni d'un berceau sur lequel on place la charge et qui se déplace le long de cet engin (d'apr. *Lar. encyclop.*).

b) MAR. „Arc-boutant servant à empêcher le déplacement d'un navire, lorsque les tins et les accores sont enlevés immédiatement avant le lancement`` (GRUSS 1978).

REM.

Pouline, subst. fém. *Synon. vieilli de pouliche.* *Tous les ans je fais subir la même opération à un certain nombre de poulines* (CRÈVECEUR, *Voyage*, t. 1, 1801, p. 265).

Prononc. et Orth. : [pulɛ̃]. Ac. 1694-1762 : *poulain*; 1798-1878 : *-lain, -lin, -ine*; 1935 : *-lain*. **Étymol. et Hist. I. 1. a)** 1121-34 *pulain* « jeune cheval de moins de deux ans » (PHILIPPE DE THAON, *Bestiaire*, 1089 ds T.-L.); 1176-84 *polain* (GAUTIER D'ARRAS, *Ille et Galeron*, éd. F. A. Cowper, 121); ca 1210 *poulain* (*Dolopathos*, 31 ds T.-L.); **b)** 1925 « peau de cet animal préparée pour en faire de la fourrure » (*Ève*, 27 sept., p. 8 ds QUEM. DDL t. 16); **2.** 1893 fig. « jeune sportif qui fait partie de l'écurie d'un manager » (*L'Écho de Paris*, 18 mars ds PETIOT 1982); 1948 plus gén. « débutant aidé dans sa carrière par un personnage influent » (CENDRARS, *loc. cit.*). **II. 1.** 1^{er} moit. XIII^es. « assemblage de madriers dont on se sert pour le transport de marchandises » (*Gaufrey*, éd. F. Guessard et P. Chabaille, 6966, p. 210); **2.** 1694 mar. (CORNEILLE). Dér. très anc. du lat. *pullus* « petit d'un animal » notamment « poulain »; représente peut-être le b. lat. et lat. médiév. *pullamen* « petit d'un animal », att. dans les *Scholia Bernensia Verg.* (VII^e-IX^es. avec qq. passages du V^es.) et la *Mulomedicina Chironis* (v. FEW t. 9, p. 543b et *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum...*, éd. J. Elberg, 1912, cahier 5, p. 314, note 1), qui aurait d'abord été un collectif. **Fréq. abs. littér.** : 165.

DÉR.

Pouliner, verbe intrans. [En parlant d'une jument] Mettre bas. *Joseph Glomore courait après sa jument (...). C'était la première fois qu'elle poulinait. Joyeuse déjà avant* (GIONO, *Batailles ds mont.*, 1937, p. 126). – [puline], (elle) *pouline* [pulin]. Att. ds Ac. dep. 1694. – 1^{res} attest. 1121-34 *pulainee* part. passé adj. fém. « (d'une jument) qui a mis bas récemment » (PHILIPPE DE THAON, *Bestiaire*, 1972 ds T.-L.), 1^{er} tiers XIV^es. [ms.] *pouléner* « (de la jument) mettre bas » (*Renart contrefait*, éd. G. Raynaud, H. Lemaître, 6^e branche, ms. A, t. II, p. 242); de *poulin*, var. de *poulain* encore att. ds Ac. 1878, dés. -er.

BBG. – DUCHÁČEK (O.). Les Microstructures lex. In : *Congrès Internat. de Ling. et Philol. Rom.* 13. 1971. Québec, 1976, t. 1, pp. 584-586. – MARCHOT (P.). Notes étymol. *Romania*. 1921, 47, p. 241. – QUEM. DDL t. 13, 16.